



CENTRE D'ÉTUDES SUR
LES COÛTS DE PRODUCTION EN
AGRICULTURE



RAPPORT ANNUEL 2014-2015

RAPPORT DES ACTIVITÉS ET DES RÉALISATIONS

2014-2015

Rien de tel que regarder en arrière et voir ce que l'on a accompli pour se donner un nouvel élan. C'est ce que le Centre d'étude sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a fait cette année en dressant le bilan de la troisième et dernière année de son plan de développement 2012-2015. Fier de ses réalisations, le Centre considère l'avenir avec beaucoup de confiance et d'énergie.

L'équipe du CECPA s'est investie dans la réalisation des études de coûts de production dans les secteurs Veaux de grain, Céréales, maïs-grain et oléagineux et Pommes de terre dans le respect de ses valeurs de neutralité et d'indépendance. Elle a également réalisé divers travaux en appui au comité de pilotage du secteur Veaux de lait, de même que des mandats complémentaires dans les secteurs des Veaux lourds.

Diverses analyses économiques et projets de recherche ont été menés par l'équipe du CECPA avec la rigueur requise et qui est gage de qualité pour ses partenaires.

Toujours conscient que son succès repose sur sa capacité à évoluer dans un contexte de perpétuels changements, le CECPA a poursuivi la modernisation de ses processus de collecte et de validation des données, tout en améliorant ses outils de diffusion de l'information.

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) pour l'année 2014-2015. Je constate, pour une troisième année à titre de président du conseil d'administration de l'organisation, toute l'importance de son rôle dans la production d'une information agro-économique à la fois objective, de qualité et diversifiée.

À la lecture de ce document, vous serez à même d'observer que le CECPA est en mesure de réaliser, non seulement des études de coûts de production représentatives des secteurs d'activités agricoles, mais également de développer des outils permettant de mieux comprendre l'agriculture québécoise. En effet, l'organisation élabore maintenant une multitude d'analyses, de veilles et de documents de référence permettant aux partenaires de porter un regard actuel et détaillé sur l'environnement d'affaires des entreprises agricoles.

De nombreux travaux ont été accomplis au cours de la dernière année dans les secteurs Porcin, Veaux de grain, Veaux de lait, Cerfs rouges, Grandes cultures et Pommes de terre. Ces travaux ont d'ailleurs amené l'organisation à bonifier ses processus décisionnels et à développer de nouvelles méthodologies de travail. De plus, les collaborations renouvelées avec des partenaires tels le Centre de référence en agriculture (CRAAQ) ou l'Université Laval démontrent l'implication du CECPA dans la diffusion de connaissances auprès des intervenants du milieu agricole.

Au cours de l'année 2014-2015, le conseil d'administration a également travaillé au renouvellement du Plan stratégique 2015-2018 du CECPA afin qu'il poursuive sa contribution importante au développement du secteur agricole. Ainsi, les principaux objectifs identifiés pour les trois prochaines années visent l'optimisation des processus de collecte, la synergie avec un plus grand nombre de partenaires et l'innovation dans la diffusion de l'information.

En terminant, je souhaite remercier l'ensemble des producteurs et productrices agricoles qui collaborent aux études réalisées par le CECPA, lui permettant ainsi de produire une information représentative de qualité. Je souhaite également remercier les membres du conseil d'administration et les membres des comités de travail sectoriels pour leur engagement, ainsi que le personnel du CECPA pour son dévouement et son professionnalisme.



Robert Keating
Président du conseil d'administration

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Comme chaque année, l'équipe du CECPA a investi cœur et efforts dans des travaux qui ont été aussi nombreux que diversifiés par leur nature. Les pages qui suivent en témoignent.

De plus en plus d'information produite

Au cours des dernières années, le CECPA a accru considérablement le volume et la diversité de l'information qu'il produit. En plus des études de coûts de production, il réalise maintenant différentes analyses, veilles technico-économiques et mandats spécifiques offrant à ses partenaires de plus en plus l'information objective et de qualité en appui au pilotage, à l'évaluation et à l'actualisation des outils de sécurité du revenu des entreprises agricoles.

Dans le secteur Veaux de grain, l'étude de coûts de production a généré une quantité impressionnante de données et de renseignements. Les analyses supplémentaires demandées par les membres du comité de travail sectoriel sont venues bonifier l'interprétation de certains résultats, entre autres en ce qui concerne les cultures produites par plusieurs entreprises. Cette étude de coûts de production a également été suivie d'un mandat complémentaire et d'une analyse de performance.

Dans le secteur Veaux de lait, les travaux réalisés en collaboration avec une firme de juricomptabilité ont permis un regard très approfondi sur la situation économique et financière des entreprises. Bien que le CECPA n'ait pas été en mesure de produire un coût de production objectif respectant les normes et règles établies, les nombreux documents de travail déposés aux membres du comité de pilotage alimentent présentement leurs réflexions.

Dans les secteurs Céréales, maïs-grain et oléagineux et Pommes de terre, les nouvelles études en cours ne seront pas en reste. Plusieurs analyses complémentaires ont été réalisées et d'autres sont à venir afin de nourrir l'évolution des connaissances.

Finalement, les travaux visant la production d'informations stratégiques dans le secteur

Cerfs rouges démontrent notre engagement à demeurer à l'écoute des secteurs hors ASRA.

Optimiser nos interventions

Pour le CECPA, l'optimisation de nos interventions prend plusieurs sens. Premièrement, nous avons porté une attention particulière à l'optimisation des procédés actuellement en place afin de faciliter et de favoriser la collaboration des entreprises aux études. Celles-ci sont pour nous un atout très précieux contribuant grandement à la qualité et à la représentativité des résultats produits.

Deuxièmement, nous avons poursuivi nos efforts de concertation avec des collaborateurs (chercheurs, centres d'expertise, organismes de diffusion) afin de maximiser les retombées de nos études pour le secteur agricole.

La qualité de nos travaux

Déjà reconnue pour la qualité de l'information qu'elle produit, notre organisation doit continuer de s'inspirer des meilleures pratiques. La dernière année a permis de mettre au point des processus d'assurance qualité basés sur des normes reconnues dans le domaine. L'appui de professionnels de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en permettra une amélioration continue dans les prochaines années.

Le plan stratégique 2015-2018

Le nouveau plan stratégique 2015-2018 a permis à notre organisation de renouveler sa vision de l'avenir et ses objectifs pour les trois prochaines années. Ces éléments ont fait l'objet d'une vaste réflexion de la part de nos partenaires.

Finalement, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur soutien et notre équipe pour son travail acharné.



Francis Goulet, directeur général

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2015

M. Robert Keating
Représentant de La Financière agricole du Québec
Président du conseil d'administration

M. Jean-François Brouard
Représentant de La Financière agricole du Québec
Administrateur

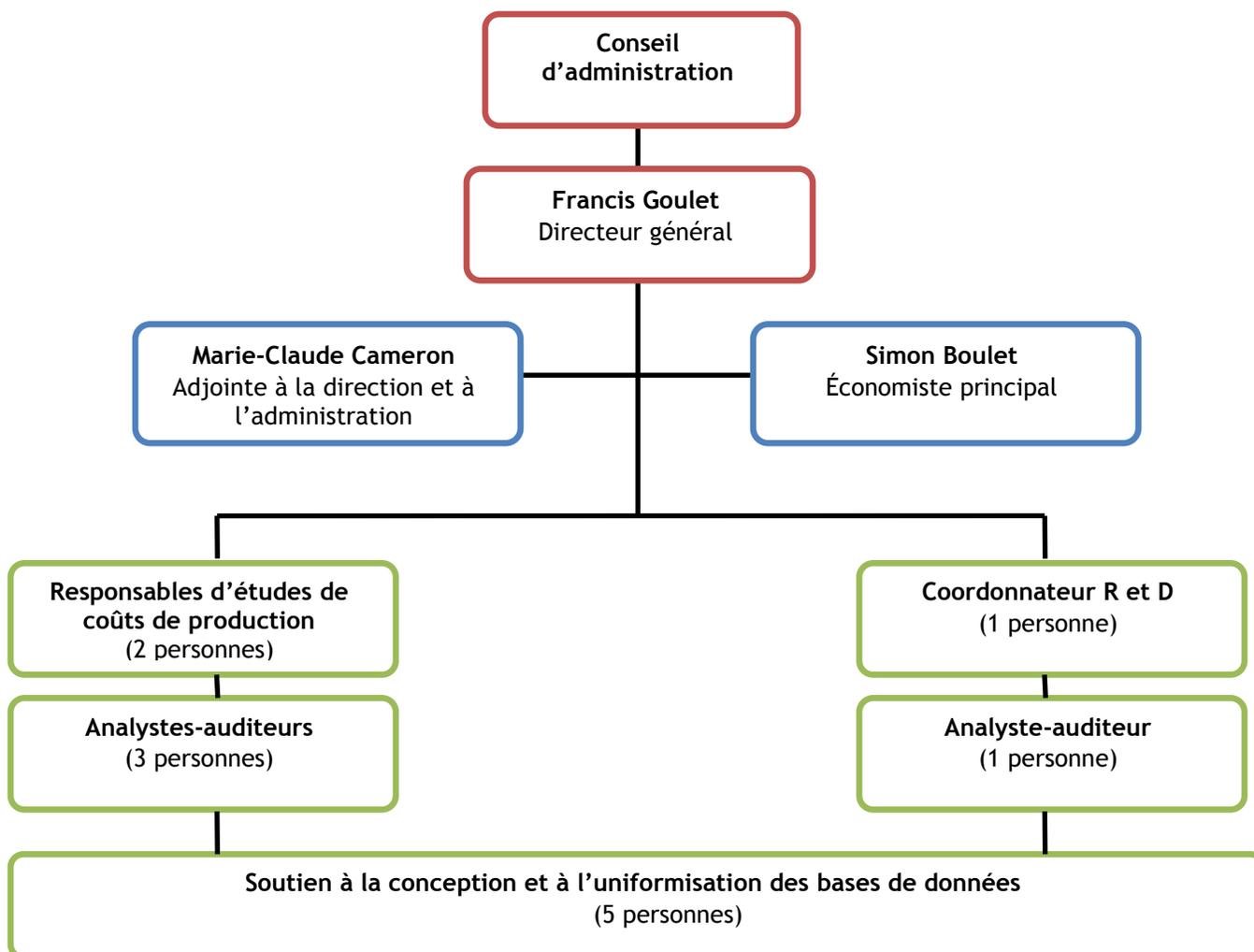
M. Pierre Lemieux
Représentant de l'UPA
Vice-président du conseil d'administration

Mme Isabelle Bouffard
Représentante de l'UPA
Administratrice

M. Bernard Verret
Représentant du MAPAQ
Administrateur

M. Daniel Bouchard
Représentant du MAPAQ
Administrateur

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



DÉVELOPPEMENT ET SIMPLIFICATION MÉTHODOLOGIQUE

Le CECPA conçoit les méthodologies propres aux mandats qui lui sont confiés, qu'elles soient d'ordre général ou spécifique. Il veille à respecter les normes et règles prescrites et s'assure de leur mise en œuvre. De plus, il procède régulièrement à l'analyse des méthodologies en place afin de les rendre plus efficaces tout en préservant la qualité des résultats produits.

Évolution des normes méthodologiques

Cahiers méthodologiques

Le CECPA adapte en continu les normes méthodologiques des études de coûts de production en fonction de l'évolution de la réglementation du programme ASRA et en tenant compte des productions à l'étude.

2014-2015 n'a pas fait exception. Des règles méthodologiques générales ont été ajoutées concernant les entreprises dont les résultats s'écartent largement de la moyenne, la conjoncture des investissements et les critères d'exclusion d'une étude de coûts de production.

Des normes méthodologiques spécifiques ont également été élaborées pour les secteurs Veaux de grain, Céréales, maïs-grain et oléagineux et Pommes de terre. L'ensemble de ces normes a été présenté et discuté au sein des comités de travail sectoriels constitués dans le cadre des études. Il a également été présenté aux membres du conseil d'administration du CECPA.

Analyses spécifiques

Certaines analyses sont demandées chaque année au CECPA afin de documenter, d'ajuster, de réviser ou de bonifier des aspects méthodologiques relatifs aux études de coûts de production.

Cette année, nous avons travaillé à améliorer la méthodologie d'évaluation des coûts d'acquisition des actifs et des amortissements

pour l'ensemble des produits couverts par l'ASRA. De plus, différents travaux visant, entre autres, à préciser les processus d'achat des grains et des sous-produits dans le secteur porcin ont servi à l'actualisation des couvertures offertes.

Simplification : de nouveaux travaux en cours

Un projet visant la simplification des processus a été amorcé au cours de la présente année. Celui-ci vise une optimisation de nos interventions et une utilisation maximale des données administratives.

Comités de travail sectoriels

Les comités de travail sectoriels, composés de représentants de la FADQ, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et des groupes spécialisés de l' des producteurs agricoles (UPA), se sont réunis à plusieurs reprises selon l'évolution des études de coûts de production.

Tout au long de la réalisation d'une étude, les membres de ces comités sont informés de l'évolution du processus. Ils discutent des circonstances particulières nécessitant des ajustements méthodologiques, prennent connaissance des résultats et commentent les décisions du CECPA.

Comité de pilotage Veaux de lait

Pour l'étude du secteur Veaux de lait, un comité de pilotage spécifique a été formé afin d'assurer le suivi des travaux et de faire rapport au conseil d'administration de la FADQ. Ce comité était composé de représentants de la FADQ, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de l'Union des producteurs agricoles (UPA), de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) et du CECPA.

ÉTUDES DE COÛTS DE PRODUCTION

Veaux de grains 2013

Le CECPA a terminé à l'automne 2014 l'étude de coûts de production du secteur Veaux de grain qu'il avait amorcée à la fin de l'année 2013.

Les résultats d'une préenquête téléphonique ont entraîné l'ajustement des critères d'admissibilité à l'étude afin de favoriser une plus large représentation de la population.

Considérant le faible nombre d'entreprises spécialisées dans ce secteur et leur diversité, il a été convenu de procéder à un recensement de ces entreprises pour constituer un échantillon de base.

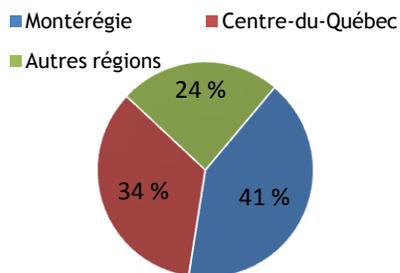
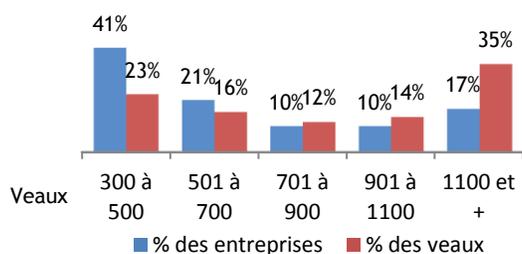


Figure 1: Répartition de la population admissible par bassins géographiques et distribution par strates de taille

Au final, près d'une trentaine d'entreprises situées majoritairement dans les régions de la Montérégie et du Centre-du-Québec ont fourni des données et collaboré au processus de validation permettant de calculer le coût de production de ce secteur.

Résultats

Un sommaire de cette étude et ses résultats complets ont été mis en ligne sur le site du CECPA.

Volume produit : 773 veaux vendus
Coûts de production : 861,85 \$/veau
Marge d'erreur : 0,78 % 19 fois sur 20

Au cours de l'étude, le CECPA a réalisé plusieurs analyses complémentaires sommaires visant à préciser certains éléments du coût de production. Les travaux effectués ont été présentés aux membres du comité de travail sectoriel.

Comme il est requis pour chacune des études qu'il réalise, les travaux du CECPA ont fait l'objet d'un audit par une firme de vérification externe. Ses conclusions affirment que le CECPA a respecté l'ensemble des règles méthodologiques convenues et que le résultat de l'étude est exempt d'erreurs significatives.

Un sondage d'appréciation a été effectué auprès des entreprises ayant participé à l'étude. Il a démontré un taux de satisfaction de 88 %.

Comité sectoriel

Les membres du Comité de travail sectoriel ont formulé des avis, des suggestions et des recommandations tout au long de l'étude.

Mandat complémentaire

Considérant le faible nombre d'entreprises de la population visée par l'étude de coûts de production dans le secteur Veaux de grain, les différents partenaires ont convenu de la pertinence d'un mandat complémentaire. Celui-ci a permis de dresser un portrait complet de la mutualité dans ce secteur. Au total, 53 adhérents ont collaboré à ce mandat.

Veaux de lait 2013

L'année dernière, La Financière agricole du Québec avait confié au CECPA un mandat élargi dans le secteur Veaux de lait. En effet, en plus de procéder à l'étude de coûts de production relative à l'année 2013, le CECPA, soutenu par une firme juricomptable, a conduit un mandat complémentaire consistant à évaluer l'évolution de la situation économique et financière des entreprises au cours des cinq dernières années, et à examiner le processus d'établissement du coût des aliments et du prix du marché par les fournisseurs.

Les travaux réalisés auprès de plus de 55 adhérents au programme ASRA ont permis de documenter avec précision les processus transactionnels et d'évaluer la qualité et la cohérence des données économiques et financières cumulées.

À la lumière de toute l'information analysée, le CECPA a conclu qu'il n'était pas en mesure d'établir un coût de production objectif selon les règles et les normes en vigueur. L'ensemble des travaux réalisés a été remis aux membres du comité de pilotage qui a formulé des recommandations au conseil d'administration de La Financière agricole du Québec.



ÉTUDES DE COÛTS DE PRODUCTION EN COURS

Céréales, maïs-grain et oléagineux 2014

L'été dernier, le CECPA lançait les activités entourant l'étude des secteurs Céréales, maïs-grain et oléagineux (CMO) 2014. La production d'analyses préalables a permis aux partenaires de mieux caractériser les entreprises spécialisées de ce secteur.

Les derniers mois de 2014 ont permis au personnel d'établir les populations admissibles qui comptent 453 entreprises répondant aux critères de spécialisation suivants :

- taille : l'entreprise cultive entre 180 et 900 hectares;
- revenus agricoles : plus de 50 % des revenus bruts proviennent de l'agriculture;
- revenus CMO : au moins 70 % des revenus agricoles proviennent des CMO;
- variation de la production : inférieure à 25 % comparativement à la production de l'année précédente.

Un échantillon de 80 entreprises distribuées dans l'ensemble de la province collabore présentement à l'étude. Considérant le faible nombre d'entreprises admissibles dans les régions périphériques et leur importance dans les cultures de céréales à paille et de canola, il a été convenu d'effectuer un recensement de celles-ci.

Les activités de collecte de l'information se sont terminées en avril 2015. Suivant un processus d'uniformisation et de validation des données, le dépôt des résultats est prévu pour la fin du mois de février 2016.

Pour cette étude, le comité de travail sectoriel est composé de représentants des Producteurs de grains du Québec, de La Financière agricole et d'un représentant du MAPAQ.



Pommes de terre 2014

Les travaux visant la réalisation de l'étude de coûts de production du secteur Pommes de terre (PDT) pour l'année 2014 ont démarré au cours de la dernière année. Différentes analyses ont été effectuées afin d'assurer une grande représentativité des entreprises du secteur et de maximiser les informations complémentaires qui seront produites.

Au total, 59 entreprises détenant 6 310 ha de pommes de terre ont été considérées comme admissibles selon les critères de spécialisation suivants :

- taille : l'entreprise cultive entre 40 et 300 hectares en pommes de terre de table, de prépelage ou de semence;
- revenus agricoles : plus de 50 % des revenus bruts proviennent de l'agriculture;
- revenus PDT : au moins 60 % des revenus agricoles proviennent des PDT;
- variation de la production : inférieure à 25 % comparativement à la production de l'année précédente.

Cette population cultive plus de 50 % des superficies assurées au programme ASRA pour l'année 2014.

Tableau 2: Répartition des entreprises admissibles par strates de taille

Strate	Population admissible		
	ha	N ^{bre} ent.	ha total
40-100	34	2 197	64,6 ha
100-300	25	4 113	164,5 ha
Total	59	6 310	107,0 ha

Le dépôt des résultats finaux est prévu pour le mois de février 2016.

Pour cette étude, le comité de travail sectoriel est composé de représentants des Producteurs de pommes de terre (PPTQ) du Québec et de La Financière agricole et d'un représentant du MAPAQ.

APPUI À L'ACTUALISATION DES COUVERTURES OFFERTES EN ASRA

Tous les ans, le CECPA réalise des travaux permettant l'actualisation des couvertures offertes par le programme ASRA, ou y collabore. Au cours de l'année 2014-2015, il a été mis à contribution dans différents mandats touchant les secteurs Porcin, Veaux de lait et Agneaux.

VALORISATION DE L'INFORMATION PROVENANT DES ÉTUDES

Année après année, le CECPA consacre des efforts notables à l'essor des connaissances économiques des entreprises agricoles québécoises. Cette valorisation de l'information provenant des études qu'il réalise est possible par l'entremise de ses professionnels, mais également grâce à des maillages avec des collaborateurs reconnus dans le secteur.

Au cours de la dernière année, nous avons été en mesure de contribuer à divers projets ou d'y assurer une participation significative :

- analyse par groupes de performances dans le secteur Porcs (étude 2012);
- analyse par groupes de performances dans le secteur Veaux de grain (étude 2013);
- veilles technico-économiques animales et végétales : le principal objectif de ce type d'analyses est d'observer l'évolution de certains indicateurs techniques et économiques des entreprises dites spécialisées dans les secteurs de production couverts par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA);
- « Productivité et performance financière dans le secteur ovin, les deux mesures mènent-elles aux mêmes résultats? » : cette étude est menée conjointement par Rémy Lambert, professeur à l'université Laval, et le MAPAQ.
- « Combien louer une terre agricole? » produit avec le CRAAQ;
- « Simulation économique des stratégies de reproduction à contre-saison chez les ovins », collaboration au projet de l'Université Laval ;
- Évaluation des coûts de l'élevage à forfait dans le secteur porcin ; le CECPA a contribué aux travaux des éleveurs de porcs du Québec.

Communications et développement

Chaque année, le personnel du CECPA s'investit dans la communication des résultats de ses études et collabore avec ses partenaires à l'amélioration des sources et canaux d'information.

Au cours de l'année 2014-2015, le CECPA a :

- diffusé ou collaboré à la publication d'information sur les processus inhérents aux études de coûts en cours de réalisation. Pour les secteurs Veaux de grain, Veaux de lait, Céréales, maïs-grain et oléagineux, des documents informatifs « Soyez informés » ont été produits;
- présenté des conférences sur les résultats des études de coûts de production;
- présenté des conférences portant sur les analyses par groupes de performances;
- contribué à des formations dans les écoles d'agriculture aux niveaux collégial et universitaire;
- effectué des présentations à des délégations étrangères en collaboration avec La Financière agricole développement international.

AUTRES PROJETS

Que ce soit pour appuyer la prise de décisions stratégiques ou pour assurer l'essor efficient d'une filière, il y a dans plusieurs secteurs un besoin accru d'information objective et de qualité.

Au cours de l'année 2014-2015, le CECPA a réalisé une étude pour le compte de l'Association cerfs rouges du Québec avec le soutien financier du MAPAQ. La collaboration du Centre de référence en agriculture du Québec (CRAAQ) et celle de plusieurs producteurs ont permis de dégager un important volume d'informations stratégiques concernant la rentabilité de ce secteur.



Photo : Gaétan Lehoux, ACRQ

ÉTATS FINANCIERS

Résultats et excédent cumulé
de l'exercice terminé le 31 mars 2015

REVENUS	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Contribution du Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles	1 544 665 \$	1 435 000 \$
Honoraires	13 550	31 000
Intérêts sur dépôts bancaires	1 865	2 166
Intérêts sur placements temporaires	6 034	2 866
	<hr/>	<hr/>
	1 566 114	1 471 032
	<hr/>	<hr/>
CHARGES		
Traitements et avantages sociaux	1 010 733	918 512
Frais de voyage et de communication	44 045	41 856
Loyers	80 513	78 261
Services professionnels	276 665	176 275
Fournitures et matériel	8 946	15 907
Assurances	8 548	9 147
Entretien et réparation	984	667
Frais bancaires	115	142
	<hr/>	<hr/>
	1 430 549	1 240 767
	<hr/>	<hr/>
Excédent de l'exercice	135 565	230 265
Excédent cumulé au début	440 998	210 733
	<hr/>	<hr/>
Excédent cumulé à la fin (note 3)	576 563 \$	440 998 \$
	<hr/>	<hr/>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

État de la situation financière
au 31 mars 2015

ACTIF	2015	2014
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	686 275 \$	546 275 \$
Créances et intérêts courus	29 960	8 094
À recevoir du Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles	--	35 000
Frais payés d'avance	8 889	7 921
	<u>725 124 \$</u>	<u>597 290 \$</u>
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer	67 759 \$	73 698 \$
Dft à La Financière agricole du Québec	--	538
Provision pour vacances	80 802	82 056
	148 561	156 292
Excédent cumulé (note 3)	576 563	440 998
	<u>725 124 \$</u>	<u>597 290 \$</u>

Engagement (note 4)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



Président du conseil d'administration,
 Robert Keating



Directeur général,
 Francis Goulet

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la *Loi des compagnies, Partie III* (L.R.Q., chap.c-38, art.218). Le Centre d'études pourvoit prioritairement à la réalisation des modèles de coûts de production pour l'ensemble des produits agricoles couverts par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles selon le calendrier de révision des modèles de coûts de production adopté par La Financière agricole du Québec.

2. PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

Constatation des contributions

Les contributions sont constatées au cours de l'exercice où elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

3. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration a approuvé le 30 avril 2013, la création d'une réserve d'un montant maximum de 225 000 \$ lui permettant de couvrir d'éventuelles obligations émanant des ententes contractuelles avec les employés ainsi que celles découlant d'une cession de bail, advenant la fermeture de l'organisme.

	2015		
	Excédent cumulé non affecté	Excédent cumulé affecté au Fonds de réserve	Total
Solde au début	235 998 \$	205 000 \$	440 998 \$
Excédent des revenus sur les charges	135 565		135 565
Affectation au Fonds de réserve	<u>(20 000)</u>	<u>20 000</u>	<u>--</u>
Solde à la fin	<u>351 563 \$</u>	<u>225 000 \$</u>	<u>576 563 \$</u>
	2014		
	Excédent cumulé non affecté	Excédent cumulé affecté au Fonds de réserve	Total
Solde au début	105 733 \$	105 000 \$	210 733 \$
Excédent des revenus sur les charges	230 265	--	230 265
Affectation au Fonds de réserve	<u>(100 000)</u>	<u>100 000</u>	<u>--</u>
Solde à la fin	<u>235 998 \$</u>	<u>205 000 \$</u>	<u>440 998 \$</u>

	2013		
	Excédent cumulé non affecté	Excédent cumulé affecté au Fonds de réserve	Total
Solde au début	78 624 \$	-- \$	78 624 \$
Excédent des revenus sur les charges	132 109	--	132 109
Affectation au Fonds de réserve	<u>(105 000)</u>	<u>105 000</u>	<u>--</u>
Solde à la fin	<u>105 733 \$</u>	<u>105 000 \$</u>	<u>210 733 \$</u>

4. ENGAGEMENT

L'organisme loue des locaux en vertu d'un bail venant à échéance le 31 décembre 2015 et l'engagement jusqu'à cette date s'élève à 57 419 \$. Selon les termes de l'entente actuelle, le Centre d'études doit assumer 3 mois de loyer en cas de résiliation de bail.